ENFANCE (3/11 ans)

Planning des ouvertures

Année scolaire 2026/2027

infos

05 59 33 46 10 — contact@cc-nordestbearn.fr

et sur notre site : www.cc-nordestbearn.fr

Dossier, règlement, programmes, ...

	ANDOINS 06 88 68 12 81	BUROS 06 45 80 23 06	MORLAAS 06 88 70 90 69	PONTACQ 07 81 97 13 36	SERRES-MORLAAS 06 84 67 76 07	SIMACOURBE 06 40 83 34 69	GER 06 07 61 69 14 (vacances de la zone C)
Mercredis — Fin des inscriptions : 15 jours avant la journée concernée		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Toussaint — Début des inscriptions : mercredi 9 septembre Fin des inscriptions : vendredi 25 septembre							
du 19 au 23 octobre	✓		✓	✓	✓	✓	À DÉFINIR
du 26 au 30 octobre	✓		✓	✓	✓	✓	À DÉFINIR
Noël — Début des inscriptions : mardi 10 novembre Fin des inscriptions : vendredi 27 novembre							
du 21 au 24 décembre				✓	✓		
Hiver — Début des inscriptions : mercredi 16 décembre Fin des inscriptions : vendredi 29 janvier							15 janvier
du 8 au 12 février							✓
du 15 au 19 février	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
du 22 au 26 février	✓		✓	✓	✓	✓	
Pâques — Début des inscriptions : mercredi 24 février Fin des inscriptions : vendredi 26 mars							12 mars
du 5 au 9 avril							✓
du 12 au 16 avril	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
du 19 au 23 avril	✓		✓	✓	✓	✓	

	ANDOINS 06 88 68 12 81	BUROS 06 45 80 23 06	MORLAAS 06 88 70 90 69	PONTACQ 07 81 97 13 36	SERRES-MORLAAS 06 84 67 76 07	SIMACOURBE 06 40 83 34 69	GER 06 07 61 69 14
Été — Début des inscriptions : mercredi 12 mai Fin des inscriptions : vendredi 11 juin							
du 5 au 9 juillet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
du 12 au 16 juillet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
du 19 au 23 juillet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
du 26 au 30 juillet	✓		✓	✓		✓	
du 2 au 6 août			✓			✓	
du 9 au 13 août					✓	✓	
du 16 au 20 août					✓	✓	
du 23 au 27 août					✓	✓	

Pour effectuer une inscription, demande à envoyer directement par mail à l'ALSH concerné.

Pour des raisons d'organisation et afin de garantir un service de qualité conforme à la réglementation, les journées de présence de votre(vos) enfant(s) devront être réservées dans les délais notés ci-dessus.

Inscriptions, Modifications ou Annulations :

Toute inscription, modification ou annulation par téléphone ne seront pas prises en compte.
Elles devront être communiquées uniquement par mail.
Tout annulation de réservation devra être notifiée dans les délais indiqués ci-dessus.
A défaut la (ou les) journée sera facturée(s).
Seules les absences justifiées par la présentation d'un certificat médical original attestant l'impossibilité effective de l'enfant à participer à l'accueil ne feront pas l'objet d'une facturation.